

Devenez le premier
Itinéraire Vélo 2017 !



ITINÉRAIRE VÉLO 2017



Un trophée de la Fédération française de cyclotourisme,
en partenariat avec :



Trophée « Itinéraire Vélo de l'année »



■ Préambule

Depuis une dizaine d'années, nous assistons en France à une réelle prise de conscience quant à l'importance du vélo et de ses bienfaits, pour la santé, l'environnement, mais aussi pour la valorisation des territoires ! Le vélo retrouve aujourd'hui une place dans les déplacements quotidiens, que ce soit dans les villes ou dans les secteurs plus ruraux. Cette mutation progressive influence le comportement des usagers qui se tournent de plus en plus vers des vacances actives à vélo pour découvrir de nouveaux horizons.

Le Trophée Destination vélo est organisé pour la quatrième année consécutive, par la **Fédération française de cyclotourisme**, en collaboration avec le salon **Destinations Nature**, le **Salon Mondial du Tourisme**, les **Départements & Régions Cyclables**, le réseau **Tourisme et Territoires**, l'**Association des Journalistes de Tourisme**, avec le soutien de la **Coordination Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo** et en partenariat avec le site **veloenfrance.fr**, les magazines **Cyclotourisme** et **Cyclotourisme-mag.com**. Il récompense le département offrant le réseau cyclable le plus qualitatif et les services attenants les plus adaptés à la pratique du cyclotourisme.

En 2017, un nouveau trophée est mis en place pour valoriser les itinéraires cyclables les plus développés en termes d'aménagements, de sécurité, d'accueil et d'accessibilité pour les cyclotouristes : Le trophée ***Itinéraire vélo de l'année*** sera remis au lauréat, qui pourra bénéficier de ce titre durant toute l'année 2017.

■ Date et lieu de la remise :

Remise du Trophée « Itinéraire vélo 2017 »

Vendredi 17 mars 2017 (horaire à préciser)

Salon Destinations Nature – Paris Expo - Porte de Versailles

■ Comment participer ?

Le concours s'adresse à tout organisme ou groupement d'organismes français gérant un itinéraire de plus de 100 km minimum continu, si possible, inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes, et s'inscrivant dans une démarche de développement de la pratique du vélo.

Deux possibilités :

- Être présélectionné par la FFCT, en fonction des éléments connus sur les itinéraires, répondant aux critères de sélection. Les organismes choisis seront contactés par la Fédération et devront compléter leur dossier de candidature pré-rempli.
- Déposer un dossier de candidature, répondant à tous les critères de sélection.

Pour participer, les candidats devront répondre à un maximum de critères et renvoyer leur dossier de candidature **le 11 février 2017** au plus tard (cachet de La Poste faisant foi).

■ Modalités

Critères de sélection

Caractéristiques de l'itinéraire

- ✓ Longueur de l'itinéraire
- ✓ Inscription au schéma national des véloroutes et voies vertes (facultatif)
- ✓ Avancement de l'itinéraire
- ✓ Signalisation

Offre de l'itinéraire

- ✓ Présence de voies vertes et pistes cyclables sur l'itinéraire
- ✓ Difficulté et public cible de l'itinéraire (selon la fiche de cotation des difficultés)
- ✓ Mise à disposition de produits packagés

Services liés à l'itinéraire

- Hébergement et restauration
- ✓ Etablissements *Bonnes Adresses cyclotouristes* et/ou *Accueil vélo*
- Location et réparation de vélos
- ✓ Loueurs, réparateurs de cycles *Bonnes Adresses cyclotouristes* et/ou *Accueil vélo*
- Transports
- ✓ Services de transports disponibles le long de l'itinéraire
- Autres services
- Services utiles et innovants proposés sur l'itinéraire

Mise en valeur de l'itinéraire

- ✓ Présence et valorisation de points d'intérêt sur l'itinéraire
- ✓ Visibilité, promotion de l'itinéraire

Autour de l'itinéraire

- ✓ Offre de boucles cyclables autour de l'itinéraire
- ✓ Répartition des circuits Route et VTT autour de l'itinéraire, variété des niveaux de difficulté

Le jury

Le jury sera composé des différents acteurs du développement du tourisme à vélo en France - la **Fédération française de cyclotourisme (FFCT)**, les salons **Destinations Nature et Mondial du tourisme**, les **Départements & Régions Cyclables (DRC)**, le réseau **Tourisme et Territoires**, l'**Association des Journalistes de Tourisme (AJT)** - et sera présidé par la **Coordonnatrice Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo (CIDUV)**.

Après une étude approfondie des dossiers, le jury sélectionnera le lauréat du trophée Itinéraire Vélo 2017. Dès délibération, les candidats seront invités au **Salon Destinations Nature, du 16 au 19 mars 2017**, pour connaître le lauréat lors de la remise officielle du trophée Itinéraire Vélo 2017.

■ Mise en valeur du lauréat

Le lauréat du trophée Itinéraire Vélo 2017 sera valorisé :

- via le visuel Itinéraire Vélo 2017 qu'il pourra utiliser sur tous ses supports de communication jusqu'à la prochaine remise en 2018 ;
- dans la presse à l'occasion de l'envoi des communiqués ;
- sur le salon lors de la remise des récompenses ;
- sur une e news envoyée aux visiteurs des Salons Mondial du Tourisme et Destinations Nature (à Paris et en province)
- sur les réseaux sociaux du salon : facebook + instagram le jour J
- sur le site internet du salon le jour J
- sur *Cyclotourisme-mag.com* ;
- dans la revue *Cyclotourisme* ;
- dans les newsletters à destination des structures et licenciés de la Fédération ;
- dans les éditions des partenaires du Trophée.

■ Dossier de candidature

À renvoyer au plus tard **le 11 février 2017** (le cachet de la Poste faisant foi) :

Par courrier, à l'adresse suivante :

Fédération française de cyclotourisme – « Destination vélo de l'année »

12 rue Louis Bertrand – CS 80045

94207 Ivry-sur-Seine

ET

Par e-mail (version pdf) à : c.faure@ffct.org - Charlotte Faure - 01 56 20 88 79

CANDIDAT

Dénomination de l'itinéraire :

Organisme(s) candidat(s) :

PERSONNE REFERENTE

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Adresse Postale :

ÉLÉMENTS DE CANDIDATURE

Toutes les informations renseignées seront prises en compte dans le choix de « l'Itinéraire Vélo 2017 ». Merci d'apporter le maximum d'éléments à même d'étayer votre candidature et de fournir les documents permettant de justifier les critères demandés en annexe. La candidature sera examinée en fonction de l'existant et non des projets à venir.

✓ **Caractéristiques de l'itinéraire**

1/ Longueur de l'itinéraire (offre d'une continuité au moins égale ou supérieure à 100 km)

Merci d'indiquer les points de départ et d'arrivée de l'itinéraire ainsi que le nombre de kilomètres au total (données recoupées avec celles de l'Observatoire national des véloroutes et voies vertes le cas échéant).

2/ Inscription au schéma national des véloroutes et voies vertes (facultatif)

Merci de préciser si votre itinéraire est inscrit au Schéma national des véloroutes et voies vertes.

3/ Avancement de l'itinéraire

Merci d'indiquer le pourcentage de réalisation de l'itinéraire et le nombre de kilomètres correspondant, et de préciser les discontinuités existantes à ce jour (portions en cours de réalisation ou en projet).

4/ Présence de signalisation

Merci de préciser le système de signalisation directionnelle mis en place sur l'itinéraire.

✓ **Offre de l'itinéraire**

5/ Présence de voies vertes et pistes cyclables sur l'itinéraire (en %)

*(dont celles enregistrées dans l'ON3V). Merci de préciser le nombre de kilomètres réalisés ainsi que **le pourcentage** que représentent les voies vertes et pistes cyclables sur l'ensemble de votre itinéraire cyclable. Les portions en cours de réalisation ou en projet ne pourront pas être prises en compte.*

6/ Difficulté et public cible de l'itinéraire

Merci d'indiquer les différents types de clientèle auxquels s'adresse votre itinéraire à vélo et vos offres dédiées, en termes de niveaux de difficulté et de ciblage marketing. Vous pouvez vous référer à la fiche « Cotation des difficultés des itinéraires de tourisme à vélo » pour répondre. En complément, vous pouvez indiquer, le cas échéant, les données de fréquentation pour enrichir votre réponse.

7/ Mise à disposition de produits packagés

Offres permettant de découvrir l'itinéraire sous forme de séjours ou de visites organisé(e)s, incluant majoritairement votre itinéraire à vélo. Les produits packagés proposés par des structures autres que votre/vos organismes pourront être pris en compte si ce(s) derniers est/sont malgré tout impliqué(s) (partenariat, soutien).

✓ Services liés à l'itinéraire

- Hébergement et restauration

8/ Etablissements **Bonnes Adresses cyclotouristes** et/ou **Accueil vélo**

Merci de préciser le nombre d'établissements (hébergement et/ou restauration) labellisés Bonnes adresses cyclotouristes (présents sur veloenfrance.fr) et/ou référencés comme Point(s) Accueil vélo dans un rayon de 5 km autour de l'itinéraire.

- Location et réparation de vélos

9/ Loueurs et réparateurs de cycles **Bonnes Adresses cyclotouristes** et/ou **Accueil vélo**

Merci de préciser le nombre d'établissements (hébergement et/ou restauration) labellisés Bonnes adresses cyclotouristes (présents sur veloenfrance.fr) et/ou référencés comme Point(s) Accueil vélo dans un rayon de 5 km autour de l'itinéraire.

- Transports

10/ Services de transports disponibles le long de l'itinéraire

(Transport des personnes, des vélos et des bagages) dans un rayon de 5 km autour de l'itinéraire.

- Autres services

11/ Services complémentaires utiles et innovants proposés sur l'itinéraire

Par exemple : points d'eau, stations de gonflage, stationnement vélo, recharge VAE, pass musée, ...

✓ **Mise en valeur de l'itinéraire**

12/ Présence et valorisation de points d'intérêt sur l'itinéraire

Mise en valeur des sites d'intérêt touristique : mise à disposition, à travers la signalétique, les cartes touristiques et les supports numériques, d'informations pratiques sur ces points d'intérêts.

13/ Visibilité, promotion de l'itinéraire

Mise en valeur de l'itinéraire à travers différents moyens de communications (site web dédié - préciser si le site est mobile ou non - présence sur des sites partenaires, documents promotionnels (print), application mobile, topoguides).

✓ **Autour de l'itinéraire**

14/ Boucles cyclables autour de l'itinéraire

Merci de préciser le nombre de boucles cyclotouristiques accessibles à moins de 5 km autour de l'itinéraire ainsi que le nombre total de kilomètres correspondant à ce réseau cyclable (circuits route ou VTT autour de l'itinéraire principal).

15/ Répartition de ces circuits (Route et VTT) et variété des niveaux de difficulté

*Merci de préciser le type des circuits mentionnés **en question 14** (route et VTT), ainsi que les niveaux de difficultés établis pour ces circuits.*

TROPHÉE « ITINÉRAIRE VÉLO 2017 » : RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 > Organisation

Le Trophée « **Itinéraire Vélo 2017** » est organisé par la Fédération française de cyclotourisme, 12 rue Louis Bertrand – CS 80045 94207 IVRY SUR SEINE, en partenariat avec le salon **Destinations Nature**, le **Salon Mondial du Tourisme**, les **Départements & Régions Cyclables**, le réseau **Tourisme et Territoires**, l'**Association des Journalistes de Tourisme**, avec le soutien de la **Coordination Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo**, jusqu'au **11 février 2017**, date limite pour candidater (cachet de La Poste faisant foi).

Article 2 > Participation

Ce concours est ouvert à tout organisme ou groupement d'organismes français gérant un itinéraire à vélo en France. Deux possibilités :

- Être présélectionné par la FFCT, en fonction des éléments connus sur les itinéraires, répondant aux critères de sélection (voir ci-dessous). Les organismes choisis seront contactés par la Fédération et devront compléter leur dossier de candidature pré-rempli.
- Déposer un dossier de candidature spontanée, répondant à tous les critères de sélection.

Article 3 > Conditions

Le dossier de candidature ainsi que les annexes doivent être envoyés **avant le 11 février 2017**, en deux exemplaires : Un exemplaire papier par courrier, et la version numérique (pdf) par e-mail à l'adresse indiquée en introduction du dossier de candidature.

Le Trophée « Itinéraire Vélo 2017 » sera remis au candidat proposant l'itinéraire cyclable le plus développé en termes d'aménagements, de sécurité, d'accueil et d'accessibilité pour les cyclotouristes, à l'occasion du **Salon Destinations Nature, le 17 mars 2017**.

La remise du trophée est organisée par la Fédération française de cyclotourisme en partenariat avec :

- les salons Destinations Nature et Mondial du Tourisme ;
- les Départements et Régions cyclables,
- le réseau Tourisme et Territoires
- l'Association des Journalistes de Tourisme (AJT),
- Veloenfrance.fr,
- la revue *Cyclotourisme* et le site d'actualité *Cyclotourisme-mag.com*.

Article 4 > Vote

Les membres du Jury désigneront l'Itinéraire Vélo de l'année ainsi que les deux lauréats en fonction des critères déterminants listés ci-dessous.

Article 5 > Critères de sélection

Les critères de sélection seront pris en compte par le jury dans le choix des lauréats et devront être renseignés dans le dossier de candidature :

Caractéristiques de l'itinéraire

- ✓ Longueur de l'itinéraire
- ✓ Inscription au schéma national des véloroutes et voies vertes (facultatif)
- ✓ Avancement de l'itinéraire
- ✓ Signalisation

Offre de l'itinéraire

- ✓ Présence de voies vertes et pistes cyclables sur l'itinéraire
- ✓ Difficulté et public cible de l'itinéraire (selon la fiche de cotation des difficultés)
- ✓ Mise à disposition de produits packagés

Services liés à l'itinéraire

- Hébergement et restauration
- ✓ Etablissements *Bonnes Adresses cyclotouristes* et/ou *Accueil vélo*
- Location et réparation de vélos
- ✓ Loueurs, réparateurs de cycles *Bonnes Adresses cyclotouristes* et/ou *Accueil vélo*
- Transports
- ✓ Services de transports disponibles le long de l'itinéraire
- Autres services
- Services utiles et innovants proposés sur l'itinéraire

Mise en valeur de l'itinéraire

- ✓ Présence et valorisation de points d'intérêt sur l'itinéraire
- ✓ Visibilité, promotion de l'itinéraire

Autour de l'itinéraire

- ✓ Offre de boucles cyclables autour de l'itinéraire
- ✓ Répartition des circuits Route et VTT autour de l'itinéraire, variété des niveaux de difficulté
- ✓

Article 6 > Le jury

Ce dernier sera composé des différents acteurs du développement du tourisme à vélo en France :

la Fédération française de cyclotourisme (FFCT), les salons Destinations Nature et Mondial du Tourisme, les Départements & Régions Cyclables (DRC), le réseau Tourisme et Territoires, l'Association des Journalistes de Tourisme (AJT), et sera présidé par la Coordination Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo.

Article 7 > Résultat et remise du Trophée

Le Trophée « Itinéraire Vélo 2017 » sera remis au cours du salon Destinations Nature à Paris, le vendredi 17 mars 2017. L'itinéraire récompensé s'engage à être présent lors de la remise.

Article 8 > Promotion

L'itinéraire Vélo 2017 sera valorisé dans un communiqué de presse et via *Cyclotourisme-mag.com*

Il sera également mis en avant :

- via le visuel Itinéraire Vélo 2017 qu'il pourra utiliser sur tous ses supports de communication jusqu'à la prochaine remise en 2018 ;
- dans la presse à l'occasion de l'envoi des communiqués ;
- sur le salon lors de la remise des récompenses ;
- sur une e news envoyée aux visiteurs des Salons Mondial du Tourisme et Destinations Nature (à Paris et en province)
- sur les réseaux sociaux du salon : facebook + instagram le jour J
- sur le site internet du salon le jour J
- sur *Cyclotourisme-mag.com* ;
- dans la revue *Cyclotourisme* ;
- dans les newsletters à destination des structures et licenciés de la Fédération ;
- dans les éditions des partenaires du Trophée.

Article 9 > Règlement

Les organismes candidats acceptent le règlement en vigueur.

Le présent règlement peut être envoyé sur simple demande par email à :

Charlotte Faure - c.faure@ffct.org